



DELIBERATION N°20140099 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 17 juin 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 représentés, savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 23 h), adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; M. Alexandre CIGNA ; Mme GUICHARD Marie-Françoise (jusqu'à 23 h) ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN , conseillers municipaux.

ABSENTES REPRESENTÉES :

- Mme DUTRUC Marie-Christiane qui donne pouvoir à Mme CHAPARD Catherine.
- Mme GUICHARD Marie-Françoise qui donne pouvoir à Mme BERNALIER Juliette (à partir de 23 h).
- Mme FRATTA Antoinette qui donne pouvoir à Mme GALLAND Michelle.

ABSENTE :

- Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 23 h).

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Jean-Luc DEGRAIX ; M. Axel DUGUA

-----oooOooo-----

O B J E T :

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES - PRODUITS DE NETTOYAGE DES LOCAUX -
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT D'ACHAT AVEC LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE SAINT-CHAMOND**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140624-dl20140099-DE

Séance du 24/06/2014 - Délibération n° 20140099

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014

H.R.

MME FREDIERE MICHELE EXPOSE CE QUI SUIT :

Afin de rationaliser leurs achats et réaliser des économies d'échelle dans ce domaine, il est proposé d'envisager en application de l'article 8 du code des marchés publics, la constitution d'un groupement d'achat entre la commune et le centre communal d'action sociale de Saint-Chamond en vue de la passation d'un marché public d'approvisionnement en produits de nettoyage nécessaires à l'entretien courant de leurs locaux.

Cet article 8 prévoit que le coordonnateur du groupement qui assure au minimum l'organisation de la procédure de passation, peut être chargé de la signature/notification des marchés voire de leur exécution au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Dans le projet de convention qui est proposé, la commune, désignée en tant que coordonnateur du groupement, assure une mission allant de l'organisation de la procédure à la notification des marchés.

Chaque membre du groupement prend en charge l'exécution pour la couverture de ses besoins propres, aux prix et conditions du marché à venir.

La commission d'appel d'offres communale sert de commission au groupement.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DECIDE :

- **d'approuver** le principe de la constitution d'un groupement d'achat de produits d'entretien entre la commune de Saint-Chamond et le centre communal d'action sociale de Saint-Chamond, en application de l'article 8 du code des marchés publics,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 26 juin 2014
Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD